

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 9 (1921)

Heft: 126

Artikel: Les femmes et les livres : Madame de Maintenon

Autor: La Harpe, Jacqueline de / Maintenon, de

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256733>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les femmes suisses et la Société des Nations

L'Union des Femmes de Genève a présenté, pour être discutée à la prochaine Assemblée générale de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, la proposition suivante :

Comment les femmes suisses peuvent-elles contribuer à propager et à rendre populaires l'idéal et les principes de la S. d. N. ?

Malgré toutes les critiques, souvent injustifiées, dont elle a été l'objet, la S. d. N. représente cependant la première réalisation tangible de l'idée d'entente et de compréhension internationales, et pour imparfaite que soit encore actuellement cette réalisation, elle n'en constitue pas moins pour l'avenir un gage de paix qui ne peut laisser aucune femme indifférente.

C'est pourquoi il s'est créé dans les grands pays européens, et à côté des Associations nationales d'hommes destinées à propager et à rendre populaires les principes de la S. d. N., des Associations de femmes poursuivant en vue de la paix du monde un but analogue. Il en existe notamment en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne. D'ailleurs, l'intérêt que portent les femmes à la S. d. N. du point de vue humanitaire se double du fait que celle-ci a d'emblée reconnu aux femmes un droit que leur refusent encore bien des pays ; celui d'accéder au même titre que les hommes à toutes les fonctions et emplois. Et cette disposition fondamentale n'est pas restée lettre morte, mais a été appliquée dans de nombreux cas.

L'opinion publique en Suisse doit, comme ailleurs, être exactement renseignée et éclairée à l'égard de la S. d. N., afin que celle-ci trouve dans la sympathie générale l'autorité morale qui fait seule sa force. C'est là qu'il nous paraît que les femmes suisses ont une tâche à remplir. Il peut être intéressant de signaler ici, à titre indicatif, qu'il s'est fondé chez nous, sous la présidence de M. Usteri, conseiller aux Etats (Zurich), une « Association nationale suisse pour la Société des Nations » dont le but est de propager les principes qui sont à la base de la S. d. N., et d'en développer les applications, en vue d'assurer la paix, et de conférer à la S. d. N. un caractère démocratique et de plus en plus universel. Cette Association admet les femmes aux mêmes conditions que les hommes, estimant que les femmes et les hommes doivent collaborer sur le même terrain, et non se diviser en organisations séparées.

Nous tenons à attirer l'attention de nos lectrices sur cette proposition, pensant que chaque femme peut collaborer par son attitude individuelle à faire connaître et respecter la Société des Nations, ce merveilleux instrument de paix si l'on sait s'en servir. Et l'on ne saura s'en servir que si elle représente, comme le dit fort bien l'Union des Femmes de Genève, une autorité morale appuyée sur la sympathie générale. C'est donc à une tâche à la fois humanitaire, pacifique... et féministe que sont confiées les femmes suisses.

Disons à ce propos que le *Mouvement Féministe* publiera naturellement dans un de ses prochains numéros des articles sur les séances de la II^{me} Assemblée plénière de la S. d. N. qui se tient en ce moment à Genève. L'abondance des matières d'une part, le fait aussi qu'une vue d'ensemble du travail accompli est souvent plus intéressante qu'un compte-rendu forcément fragmentaire, nous font remettre à un peu plus tard ces articles.

Les femmes et les livres

Madame de Maintenon

Biographie de femme par une femme, l'ouvrage consacré par M^{me} Saint-René Taillandier à M^{me} de Maintenon¹ méritait, à ce titre déjà, d'attirer notre attention ; il l'a retenue, en outre, par de très réelles qualités aussi bien littéraires qu'historiques. Il fallait une femme pour juger M^{me} de Maintenon : de cette tâche délicate, M^{me} Saint-René Taillandier, nièce de Taine, s'est admirablement acquittée. Elle a su discerner avec sagacité, derrière les portraits de convention laissés à la postérité, les véritables traits de M^{me} de Maintenon. Elle a su rendre dans toute sa vérité cette figure d'apparence ambiguë au premier abord, et

¹ *M^{me} de Maintenon*, par M^{me} Saint-René Taillandier. Paris, Hachette, 1920, 1 vol.

qui, dans le clair obscur où on l'avait reléguée, avait, jusqu'à ce jour, quelque chose d'énigmatique, voire même d'équivoque. N'oublions pas, du reste, que M^{me} de Maintenon eut le triste sort de se trouver sans cesse et au cours de son existence dans de fausses positions ; elle s'est vue continuellement dans l'obligation de s'adapter aux circonstances. Le tour de roue de la Fortune qui, de l'orpheline protestante, fit la gouvernante des bâtards de Louis XIV, puis l'épouse du Grand Roi, a éveillé à l'endroit de cette femme la curiosité des contemporains et de la postérité. Elle-même écrivait avec une clairvoyance étonnante : « Je serai une énigme pour le monde. » Au reste, il ne lui déplaisait point de l'être. Faisant un retour sur son passé, elle confessait un jour : « Etre estimée, honorée, c'était mon idole » — ou ceci encore : « Je n'avais pas de passions, je voulais la gloire. » Très intelligente, mais froide et toujours soucieuse de se composer une attitude, il est naturel que M^{me} de Maintenon ait eu des adversaires farouches comme elle a eu de sincères admirateurs. Nous regrettons que M^{me} Saint-René Taillandier se soit si ouvertement rangée parmi les derniers, sans nous faire entendre autant que nous l'eussions désiré par souci d'impartialité, ce qui se dit dans l'autre camp. Sans doute a-t-elle jugé en connaissance de cause ; pourtant, il eût été intéressant pour le lecteur de posséder tout au moins les éléments essentiels du procès.

Pour avoir su tirer parti, comme elle l'a fait, d'une fortune aussi inattendue et redoutable, il faut bien que M^{me} de Maintenon ait possédé ces qualités de droiture, de modération et de grand bon sens que les contemporains se plaisaient à reconnaître en elle et dont elle ne s'est jamais départie. S'adressant à elle, le Roi disait : « Qu'en pense Votre Solidité ? » Ce mot la dépeint mieux qu'aucun autre et nous révèle un des traits fondamentaux de sa personnalité. Nature forte, énergique et volontaire, M^{me} de Maintenon conserva toute sa vie quelque chose de l'austérité de ce qui fut sa première religion : le protestantisme. Cette femme qui, après son abjuration, déploya pour amener de nouvelles âmes à l'Eglise, un zèle qu'on est tenté de qualifier d'exagéré, a porté partout avec elle son « levain de réformée : la ténacité religieuse, le souci de moraliste, l'orgueil et la conscience d'une supériorité morale. » Le fait est curieux et digne d'être noté ; il s'est produit ici un renversement dans l'ordre des choses : le protestantisme en apparence vaincu a pris, en réalité, avec M^{me} de Maintenon — mais à son insu — une surprenante revanche.

Toutefois, c'est dans le domaine de la pédagogie que M^{me} de Maintenon a excellé. Sa vocation d'éducatrice est, il faut le dire, son véritable attrait. C'est à Saint-Cyr, dans cette école pour jeunes filles nobles mais peu fortunées, que nous la sentons véritablement dans son élément ; elle aime à y passer des journées entières ; elle y goûte vraiment la vie ; et, lorsqu'elle se trouve parmi ses filles, elle ne songe plus à dire : « Ne croyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune que l'on aurait peine à imaginer. » A Saint-Cyr, en effet, son ferme bon sens, son esprit pratique et cet instinct maternel qu'elle ne put jamais d'ailleurs épancher que sur les enfants des autres, trouvent leur emploi. Là, M^{me} de Maintenon apparaît dans ce qui fut sa véritable nature : « parfaite gouvernante. »

Il faut savoir gré à l'auteur d'avoir su replacer cette figure originale dans le cadre qui lui convenait et dans sa lumière naturelle. On sent vibrer autour d'elle le malaise sourd et le trouble de l'époque : l'opposition entre catholiques et protestants aboutissant à la révocation de l'Edit de Nantes et les deuils mystérieux qui bouleversèrent la cour.

Originale et intéressante, M^{me} de Maintenon l'est, très certainement, mais elle n'a rien d'aimable; elle n'éveille pas la sympathie du lecteur. La faute — bâtons-nous de le dire — en est moins à l'auteur qu'à son modèle; et la raison en est facile à discerner: c'est qu'à lire l'histoire de cette vie où tant d'honneurs furent mêlés à tant d'humiliations, où grandeurs et petitesse voisinent, on éprouve ce que M^{me} de Maintenon avait elle-même fort bien exprimé en ces termes: « C'est que je ne suis pas grande, je suis seulement élevée. »

Jacqueline DE LA HARPE.

VARIÉTÉ

La femme tchécoslovaque et son action politique

La révolution du 28 octobre 1918 qui a créé la République tchécoslovaque a libéré, en même temps, la femme tchécoslovaque de tous les préjugés qui l'empêchaient jusqu'ici de participer pleinement au développement culturel et politique. La Constituante lui a accordé le droit de vote, et il faut avouer que les femmes tchécoslovaques ont largement usé de ce privilège. Des 2.256.441 électrices, 2.088.260 ont déposé leurs bulletins en votant en général pour les idées avancées. Il est intéressant de constater que la participation des femmes au vote a été plus grande que celle des hommes. Parmi les députés élus en compte 13 femmes. Même succès dans le domaine de la politique communale. Là aussi les femmes ont pris vivement part à la lutte électorale dont plusieurs centaines de candidates féminines sont sorties victorieuses. Il y a désormais même quelques femmes qui occupent la fonction de maire et ne s'en acquittent pas mal du tout.

Le coup d'Etat de 1918 ouvrit aux jeunes filles toutes les écoles secondaires. L'avidité avec laquelle la jeunesse féminine se met à en tirer profit ressort de la statistique accusant, pour cette année-ci, 23.397 jeunes filles fréquentant les collèges et les gymnases, ce qui représente le 23 % de tous les élèves. L'afflux des femmes aux études universitaires est également très fort — 1300 femmes parmi 8000 auditeurs, rien qu'à l'Université de Jean Huss, à Prague, — et il s'accroîtra sans doute encore les années prochaines.

En accordant aux femmes les mêmes droits qu'aux hommes, la Constituante n'a fait que s'inspirer des traditions du peuple tchécoslovaque qui, depuis l'époque hussite, aimait à accorder à la femme de larges possibilités de se faire valoir, chose facile à expliquer chez un peuple pas trop nombreux qui, en permettant à la femme de dire son mot dans les affaires publiques, augmente en même temps les énergies nationales.

Déjà au commencement du XVII^{me} siècle, le grand pédagogue Jean-Amos Comenius intervint chaudement pour que les femmes fussent admises à l'enseignement en déclarant:

« On ne peut démontrer aucune raison pour laquelle le sexe féminin doive être exclu de l'enseignement des langues et de la sagesse. Car les femmes sont également faites à l'image de Dieu, elles participent également à sa grâce et au royaume des temps futurs. Pourquoi donc faut-il les priver de livres et ne leur permettre que l'alphabet? »

C'est ainsi que, il y a 300 ans, un Tchéque, franc comme l'or, parlait des femmes. Le peuple tchécoslovaque libéré n'avait qu'à suivre ses traces.

(Communication du Bureau de Presse tchécoslovaque à Genève.)

Autour du Congrès de Berne

Quand bien même nos lecteurs trouveront encarté en supplément à ce numéro de notre journal le programme définitif et détaillé du II^{me} Congrès national pour les intérêts féminins, il est encore plusieurs communications du Secrétariat que nous tenons à leur transmettre et qui ne figurent pas au programme.

Sur le travail du Congrès d'abord. Il paraît que quelques personnes ont confondu les Sections avec des Commissions, et ont craint que seules fussent ouvertes aux congressistes les séances plénières. Il n'en est rien: la division du travail en Sections siégeant simultanément a

été rendue nécessaire par l'étendue du champ d'activité actuelle des femmes suisses, et pour permettre une étude plus approfondie, des discussions plus fécondes, sans obliger pour cela le Congrès à siéger trop longtemps. Toutes les séances de Sections, aussi bien que les séances plénières, sont donc ouvertes aux congressistes. Il n'est pas non plus inutile de rappeler que des cartes valables pour une journée au prix de 3 fr. l'une ont été prévues, disposition qu'apprécieront certainement vivement toutes celles que leurs occupations empêchent de passer à Berne cinq jours complets. Disons encore, et cette nouvelle sera accueillie avec joie en Suisse romande, que les rapports lus en séances plénières seront résumés dans l'autre langue nationale que celle dans laquelle ils auront été présentés, et que les rapports lus en séances de sections comportent des thèses qui seront traduites et distribuées d'avance aux congressistes, afin de laisser plus de temps à la discussion. Les personnes qui désirent participer aux discussions sont priées d'en informer si possible d'avance le Secrétariat du Congrès, afin que du temps leur soit réservé à cet effet.

Les autorités bernoises, tant politiques qu'ecclésiastiques, sont fort bien disposées pour le Congrès, puisque d'une part elles ont mis à sa disposition l'Université, d'autre part ont autorisé la prédication de M^{lle} Pfister à la cathédrale, et enfin que le Conseil d'Etat sera officiellement représenté par deux de ses membres, MM. Merz et Simonin. Et les organisateurs de l'Exposition Hodler, qui a lieu en ce moment dans la ville fédérale, ont suivi cet exemple, en accordant l'entrée de l'Exposition à prix réduits, sur présentation de la carte de Congrès. Cette nouvelle sera certainement fort appréciée de toutes celles qui désirent profiter de l'occasion d'un voyage à Berne pour admirer dans son ensemble l'œuvre du maître suisse. D'ailleurs, les manifestations artistiques ne seront pas absentes du Congrès: plusieurs cantatrices très appréciées ont promis leur concours, soit pour le service religieux du 2 octobre au matin, soit pour la soirée au Schänzli, (4 octobre) pour laquelle nous savons que des surprises sont en préparation.

De son côté, la Section bernoise de l'Association suisse pour le Suffrage féminin invite les suffragistes participant au Congrès à un souper en commun, le lundi 3 octobre, à 6 h. 1/2, au Schweizerhof (prix de la carte, 4 fr.; s'inscrire auprès de M^{me} Leuch, Falkenweg, 9). L'heure a été choisie ainsi pour permettre à ceux qui le désirent d'assister à la grande soirée pour la jeunesse qui aura lieu le même soir. Nous qui savons, par expérience, que les « soupers suffragistes » sont toujours une des plus gaies manifestations de nos assises féminines, ne pouvons engager trop chaudement les suffragistes romands qui comptent aller à Berne à s'inscrire pour ce souper.

Et enfin, que l'on sache bien que le Congrès, tout en étant un Congrès des Intérêts féminins, accueille avec joie toute participation masculine. Si les organisatrices ont mis de la coquetterie à n'inscrire au programme que des rapporteurs féminins, prouvant ainsi que les femmes sont parfaitement capables de traiter elles-mêmes tous les sujets qui touchent à leurs préoccupations, elles n'oublient pas que le premier Congrès a eu lieu avec le concours d'hommes dévoués à nos idées, et elles apprécieront hautement la présence d'hommes au II^{me} Congrès, prouvant par les faits ce que nous répétons si souvent sur notre mouvement, qui ne tend pas à séparer l'activité masculine de l'activité féminine, mais à les faire collaborer.

Carrières féminines

La femme-pasteur

Ce sujet fait partie de la vaste et passionnante question du féminisme. Que de temps n'a-t-il pas fallu pour que cette œuvre de justice marche vers son accomplissement! Depuis plus d'un siècle l'émancipation de la femme n'a plus quitté les préoccupations humaines. Il a fallu sans doute et il faut encore lutter, rudement parfois, contre des préjugés séculaires pour que justice soit rendue. Nous avons peine à comprendre que, durant tant de siècles, l'homme ait si complètement tenu à l'écart la moitié du genre humain. C'est à cette société égoïste qu'Ibsen, dans ses papiers posthumes, adressait ces justes reproches: « La société moderne n'est pas une société humaine, ce n'est qu'une société masculine. Quand les champions de la liberté